

comme le pays ne fournissait ni huile ni cire, on mit devant le tabernacle qu'on avait apporté de France, au lieu de lampe, une fiole de verre, où l'on avait renfermé plusieurs mouches à feu, insectes qui, lorsqu'on les multiplie, jettent une lumière semblable à celle de plusieurs bougies réunies.

Tels furent les commencements de Ville-Marie. Il ne manquait aux vœux de M. Olier que de pouvoir passer lui-même dans ce pays lointain. L'autorité du Père de Condren fut seule capable de l'arrêter; depuis, il ne cessa de gémir et de soupirer pour obtenir un jour cette grâce. « Étant instruit, écrivait-il en 1642, des biens qui se font en Canada, pays habité par des peuples gentils, et me trouvant lié de société comme miraculeuse à celui à qui Notre-Seigneur a inspiré le mouvement et commis l'entreprise de Ville-Marie, je me suis toujours senti porté d'aller finir mes jours